

vivre · découvrir
investir · participer

Rivière·
du·Loup 

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Lancement d'un appel de projets pour la restauration de bâtiments patrimoniaux

Rivière-du-Loup, le 21 mars 2022 – La Ville de Rivière-du-Loup lance un nouvel appel de projets pour le *Programme d'aide à la restauration patrimoniale*. Celui-ci a pour objectif de stimuler la restauration et la réhabilitation des édifices anciens résidentiels et commerciaux.

Pour être admissible, le bâtiment doit présenter une valeur patrimoniale supérieure et être situé dans un secteur protégé par une réglementation municipale particulière touchant la conservation de l'architecture traditionnelle. Les secteurs visés sont principalement la rue Lafontaine, le Vieux Rivière-du-Loup, les sites du patrimoine religieux et le site du patrimoine du Vieux Saint-Patrice.

Les projets seront acceptés en continu pendant l'année jusqu'à ce que l'enveloppe budgétaire soit épuisée. Les propriétaires qui désirent faire une demande peuvent télécharger les documents sur le site web de la Ville, au VilleRDL.ca, sous *Services* puis *programmes*.

Il est recommandé aux propriétaires de s'assurer de l'éligibilité de leur bâtiment et de leur projet de restauration auprès du Service de l'urbanisme, avant d'entreprendre les démarches pour le dépôt d'une demande : urbanisme@villerdl.ca ou 418 867-6699.

– 30 –

Source : Karine Plourde, conseillère
Service des communications
418 867-6611

Québec 